

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4263 - MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2022

## SANTE

# Onze provinces de la RDC déjà touchées par l'épidémie de Monkeypox

Près de la moitié des provinces de la République démocratique du Congo (RDC) sont déjà touchées par l'épidémie de Monkeypox dont la Tshopo, le Sankuru et le maindombe, le Maniema et la Mongala sont en tête du tableau. Les autres provinces concernées sont le Bas-Uélé, l'Equateur, l'Ituri, le Kasai, le Kasai central, le Kwango, le Kwilu, la

Lomami, le Nord-Ubangi, le Sud-Ubangi, le Tanganyika et la Tshuapa. Selon une source ayant requis l'anonymat, la propagation de la pandémie est renforcée par l'absence de sensibilisation au niveau de la population et la négligence des notifications des agents dans les zones sanitaires.

## ENERGIES PROPRES

# La RDC bientôt productrice d'hydrogène vert



Barrage d'Inga

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a reçu, le 30 mai, le rapport sur l'état d'avancement du projet du groupe australien Fortescue future industries, ouvrant désormais la voie à la signature d'un accord de coopération pour la

production de l'hydrogène vert à partir du projet Grand Inga, dans le cadre de la transition énergétique. Il s'agit d'un grand projet qui apporte une certaine révolution dans les efforts du pays de passer aux énergies propres.

Le projet a reçu l'aval de la plus haute hiérarchie du pays qui a exigé que le protocole d'accord y relatif soit signé au Palais de la nation. Pour sa part, FFI a assuré que tout ira très vite dès la signature du contrat.

Page 3

## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

# La population appelée à s'abstenir de fumer



Le tabac nuit à la santé

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a encouragé la communauté nationale à adopter un style de vie qui contribue efficacement à protéger l'environnement et prévenir les maladies non transmissibles. « Il s'agit de s'abstenir de fumer, surtout dans les lieux publics, non seulement pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres. C'est pourquoi j'en appelle à chacun de préserver l'intérêt collectif, de sensibiliser les consommateurs à l'arrêt pour ceux qui le peuvent par eux-mêmes... », a-t-il déclaré.

Dans le cadre de la lutte contre ce fléau, le Dr Jean-Jacques Mbungani a dit que le gouvernement a pris l'option de durcir la législation en matière de consommation de tabac.

Page 2

## CHAN ALGÉRIE 2023

# Otis Ngoma convoque Vingt-huit léopards locaux

Le sélectionneur des Léopards locaux, Otis Ngoma Kondi, a publié le 30 mai à Kinshasa une version réduite de la liste des joueurs convoqués pour les éliminatoires de la septième édition du Chan. La RDC affrontera le Tchad pour la qualification à la phase finale de cette compétition prévue pour janvier 2023 en Algérie. Dans un premier temps, il avait rendu publique, quelques jours auparavant, une liste de quarante-neuf présélectionnés, avant de la réduire à vingt-huit.



Les Léopards locaux de la RDC.

Page 4

## JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

## La population invitée à s'abstenir de fumer

Le ministre de la Santé publique, le Dr Jean-Jacques Mbungani, a conseillé la population congolaise au changement positif de comportement, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac célébrée, le 31 mai, sur le thème « *Le tabac : une menace pour notre environnement* ».

Le ministre Jean-Jacques Mbungani a encouragé la communauté nationale à adopter un style de vie qui contribue efficacement à protéger l'environnement et prévenir les maladies non transmissibles. « *Il s'agit de s'abstenir de fumer, surtout dans les lieux publics, non seulement pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres. C'est pourquoi j'en appelle à chacun de préserver l'intérêt collectif, de sensibiliser les consommateurs à l'arrêt pour ceux qui le peuvent par eux-mêmes. Et pour ceux qui ne le peuvent pas, les encourager à se faire aider par des médecins au moyen de sevrage efficace* », a indiqué le ministre.

A l'en croire, le tabagisme demeure un problème de santé publique dans le pays, avec un impact considérable non seulement sur l'environnement direct mais aussi dans la survenue des maladies non transmissibles ainsi que leur aggravation. Dans le cadre de la lutte



Le tabac nuit à la santé

contre ce fléau, le Dr Jean-Jacques Mbungani a dit que le gouvernement de la République a pris l'option, à travers son ministère, de durcir la législation, notamment d'ap-

pliquer et de renforcer les dispositifs existants pour combattre efficacement cette tragédie provoquée par la consommation du tabac, pour la couverture sanitaire uni-

verselle en République démocratique du Congo (RDC).

Pour ce faire, plusieurs actions de santé publique sont mises en place, telles que l'accélé-

ration de la signature de l'arrêté interministériel portant fixation de taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du ministère de la Santé dans le domaine de la toxicomanie sur les produits du tabac et de ses dérivés en RDC ; l'accélération de l'adoption d'une loi autorisant la ratification du protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac et l'installation des espaces non fumeurs sur toute l'étendue de la République. Selon l'Organisation mondiale de la santé, le tabagisme est la première cause de mortalité évitable dans le monde. En effet, plus de sept millions de personnes meurent à cause du tabac, notamment des consommateurs, d'anciens consommateurs et des non fumeurs, communément appelés « fumeurs passifs ». Elle note, par ailleurs, que la moitié des consommateurs réguliers actuels de tabac mourra demain d'une maladie liée au tabagisme.

Blandine Lusimana

**« Il s'agit de s'abstenir de fumer, surtout dans les lieux publics, non seulement pour se protéger soi-même mais aussi pour protéger les autres. C'est pourquoi j'en appelle à chacun de préserver l'intérêt collectif, de sensibiliser les consommateurs à l'arrêt pour ceux qui le peuvent par eux-mêmes. Et pour ceux qui ne le peuvent pas, les encourager à se faire aider par des médecins au moyen de sevrage efficace »**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél.: 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ÉNERGIES PROPRES

## La RDC bientôt productrice d'hydrogène vert

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a reçu, le 30 mai, le rapport sur l'état d'avancement du projet du groupe australien Fortescue future industries (FFI), ouvrant désormais la voie à la signature d'un accord de coopération pour la production de l'hydrogène vert à partir du projet Grand Inga, dans le cadre de la transition énergétique.

Une délégation du groupe australien FFI est allée présenter le rapport sur l'état d'avancement de leur projet en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit d'un grand projet qui apporte une certaine révolution dans les efforts du pays de passer aux énergies propres. Pour la petite histoire, en 2020, tout le staff dirigeant du groupe a embarqué dans un vol pour la RDC. Au total, vingt-deux personnes venues à bord de trois jets privés ont rencontré le Premier ministre de l'époque. Le projet a reçu l'aval de la plus haute hiérarchie du pays qui a exigé que le protocole d'accord y relatif soit signé au Palais de la nation.

44<sup>e</sup> déplacement du staff dirigeant

Deux ans après, l'heure est à l'évaluation du projet. Après l'installation de ses bureaux à Kinshasa, le staff dirigeant a mené des études préliminaires pour près de vingt-cinq millions de dollars américains. Il a effectué au total quarante-quatre déplacements

avant la signature du contrat qui devrait intervenir incessamment. FFI, qui évolue dans les mines en Australie, veut se lancer principalement dans la production de l'hydrogène vert et de l'ammoniac vert, ainsi que le traitement des métaux verts pour la consommation locale et pour l'exportation. Le groupe va produire 70 MW d'énergie verte, soit 15 du barrage de Pioka, 15 du barrage de Matadi et 40 du Grand Inga.

## Sur la même longueur d'onde

A l'issue de la réunion de travail au cabinet du Premier ministre, la directrice générale de FFI, Julie Shuttleworth, a souligné que son groupe est très engagé dans ce projet qui prend en compte à la fois les aspects techniques et sociaux, c'est-à-dire le développement des communautés, l'éducation, la santé, la création d'emplois et les activités génératrices des recettes. « Notre projet concerne la construction des infrastructures de pro-



Barrage d'Inga

duction et la transformation des énergies propres. Nous sommes ici sur ce qui deviendra le plus grand hub mondial de l'énergie verte. C'est une opportunité majeure pour la RDC de devenir le champion du monde de l'énergie propre, mais également du développement de la transition énergétique propre », a-t-elle laissé entendre. Pour elle, il est possible désormais

de « décarbonner » l'économie congolaise et africaine, et une grande contribution de la « décarbonation » du monde. « Le sort du monde entier est en train de se jouer en RDC », a-t-elle conclu.

Pour FFI, le projet qui a vu le jour au mois de septembre 2020 à la Primature trouve tout son intérêt aujourd'hui. Dès la signature du contrat, tout ira très vite. « Le rythme des travaux va s'accélé-

rer pour être en mesure de faire du développement au bénéfice de tous », a-t-on laissé entendre. Au sujet du groupe, il fait partie de FMG, en l'occurrence Fortescue Métal Group, et justifie des grandes capacités financières pour mener le projet à son terme. Le gouvernement assure l'opinion publique que Citybank a attesté que FFI reste son premier client en Australie.

Laurent Essolomwa

## PROCESSUS ÉLECTORAL

## La feuille de route de la Céni enregistre plusieurs retards

La mise à jour de la cartographie électorale, les inventaires du matériel, la loi électorale et le financement sont autant d'aspects qui ne rassurent pas.

L'organisation des élections dans le délai constitutionnel en 2023 est soumise au respect de plusieurs contraintes d'ordre financier, technique et logistique. Sur le plan technique, la mise à jour de la cartographie électorale ainsi que les inventaires du matériel disponible dans les entrepôts font partie des préalables majeurs aux prochaines élections. Le retard enregistré à cette étape du processus électoral ne corrobore pas les promesses du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de tenir le délai. Au contraire, ils laissent planer l'ombre du doute sur l'ensemble du processus électoral.

Prévu pour une période de six mois en partant du mois d'octobre 2021, la mise à jour de la cartographie électorale tarde à démarrer sur le terrain où l'on en est encore aux préparatifs de la formation. A l'origine du problème, des difficultés



Le siège fde la Céni

d'ordre financier, le gouvernement ne s'étant engagé qu'à débloquer des sommes moins importantes pour le lancement de l'opération. Le déploiement des agents en province a donc souffert de l'absence

des moyens conséquents. Sur un autre plan, les inventaires du matériel dans les entrepôts tardent à débiter dans plusieurs provinces. Elles doivent permettre de quantifier le besoin notamment en kits d'en-

rôlement et donc de lancer les appels d'offre pour leur acquisition. Puis doit s'ensuivre le déploiement du matériel en provinces jusqu'au niveau des centres d'enrôlement. Rappelons que l'identification et

l'enrôlement des électeurs doit prendre fin au mois de juin 2023. L'opération avait été initialement prévue pour octobre 2021 à juin 2023 soit une durée de 20 mois.

Au volet de la production des lois essentielles au processus électoral en cours, le Parlement semble avoir fait un pas de géant dans le sens des attentes de la Céni en modifiant la loi électorale. Cependant, à quinze jours de la fin de la session de mars, période cruciale pour la livraison de cette loi à la centrale électorale, les divergences produites autour de l'examen de ladite loi laisse planer le doute sur sa disponibilité dans le délai. Le financement des opérations électorales continue également à poser d'énormes problèmes au niveau du décaissement dont s'en est déjà plaint le président Denis Kadima.

Jules Tambwe Itagali

## INTERVIEW

## Fils Ngeleka : « Si c'était à refaire, je referais le même choix »

Le jeune réalisateur lushois était au nombre des participants à l'atelier d'écriture de scénario animé par le réalisateur français, Jean De Lorient, du 16 au 21 mai, dans le cadre du Festival du film européen. Dans cet entretien avec «Le Courrier de Kinshasa», il raconte son parcours et la raison de sa participation à la rencontre.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Artiste de Lubumbashi, qu'est-ce qui vous a amené à poser vos valises à Kinshasa ?**

**Fils Ngeleka (F.N.) :** Je m'appelle Fils Ngeleka, je suis un cinéaste, réalisateur et scénariste basé à Lubumbashi. Ma venue à Kinshasa est dans le cadre du Festival du film européen, j'y participe à un atelier sur l'écriture du scénario. C'est la raison de ma présence ici.

**L.C.K. : La réalisation vous réussit déjà, est-ce une obligation pour se mettre soi-même à l'écriture de scénarios ?**

**F.N. :** La réalisation et l'écriture de scénarios sont deux métiers différents, mais il peut arriver que l'on conjugue les deux. Les deux compétences influent l'une sur l'autre et cela permet à chacune de s'exprimer pleinement, d'après mon expérience. Mais un réalisateur n'est pas forcément un scénariste. Néanmoins, cela reste un grand atout pour la réalisation lorsqu'on est soi-même capable d'écrire son scénario, surtout lorsqu'on fait des films d'auteur. Moi, j'en fais et je vois à quel point c'est vraiment important pour la qualité de mon travail. Mes préférences, le ton d'écriture que je veux, je peux l'imposer et l'imprimer parce que j'écris moi-même.

**L.C.K. : Quel est votre genre de prédilection, le documentaire ou la fiction ?**

**F.N. :** Jusqu'ici, j'ai réalisé beaucoup plus de fictions que de documentaires. Mais j'aime tout autant le documentaire que la fiction. Pour le moment, j'ai fait plus de la fiction parce que j'avais envie



Fils Ngeleka, cinéaste de Lubumbashi/DR

de raconter certaines choses. Mais la fiction, le documentaire ou l'animation sont tous des créneaux qui nous permettent de nous exprimer. Dans l'avenir, si j'estime que mon sujet passerait mieux, qu'il serait mieux de le raconter à travers un documentaire, je le ferai autant que je le fais avec la fiction. De ce point de vue-là, je ne me mets pas dans un carcan, je suis ouvert. Tout dépend de la manière dont une idée m'affecte, comment je la perçois et pense lui donner une pleine expression.

**L.C.K. : Pourriez-vous nous parler du parcours qui vous a conduit au cinéma ?**

**F.N. :** Je suis arrivé au cinéma en voulant devenir journaliste. J'ai fait des études de journalisme au départ. Après

le graduat, il fallait une spécialisation en licence, je me suis alors orienté vers les arts du spectacle. J'ai fait mon mémoire de fin d'études sur le cinéma mais j'étais déjà vidéaste avant cela. J'étais associé à la réalisation de films, j'étais donc déjà dans le domaine. L'autre raison c'est que j'estime important que nous racontions nos histoires, fassions valoir notre point de vue en tant que Congolais et citoyens du monde. Je me désolais de constater que notre histoire était le plus souvent écrite par les autres. A l'occasion des dates mémorables comme le 17 mai ou le 30 juin, l'on écoute plus les autres nous raconter le Congo et plus grave encore, ils nous parlent de nos propres milieux et réalités. J'évoluais dans le milieu de l'audiovisuel, cela a produit un électrochoc en moi et j'ai voulu contrebalancer les choses à ma manière, dans les proportions que je pouvais. Produire autant que je peux, des récits de mon milieu, de mon environnement. C'est ainsi qu'à mes débuts, j'étais plus passionné par le documentaire, c'était possible d'y tenir le discours que j'avais envie de tenir à travers la fiction. Voilà comment je me suis retrouvé au cinéma suite à une conjonction de circonstances, sans oublier que j'avais eu des cours d'initiation au cinéma en deuxième graduat. Cela s'ajoute à toutes les raisons qui m'ont décidé à faire du cinéma. Et, depuis que je le pratique, je pense que si c'était à refaire, je referais le même choix.

**L.C.K. : Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans la pratique du cinéma ?**

**F.N. :** Dans le cinéma, je fais des films

d'auteurs, c'est le moyen qui me permet en tant que Congolais et citoyen du monde de partager ma perception des choses. Le cinéma est un outil qui me permet de m'exprimer sur des problématiques sociétales, de sensibiliser ma communauté et le monde sur ma façon d'appréhender les choses, mes singularités de vue. Le cinéma est pour moi ce qu'est la littérature pour un littéraire.

**L.C.K. : Réalisez-vous plutôt les courts ou les longs métrages, pourquoi ?**

**F.N. :** Jusqu'ici, je n'ai fait que des courts métrages. Pour le moment, je finalise mon premier moyen métrage intitulé «Les voies intérieures». Je n'ai encore réalisé que des courts métrages pour plusieurs raisons. Le court métrage, c'est la petite porte par laquelle on s'invite au cinéma. Cela permet de commencer simplement, humblement, d'atteindre ses objectifs, parce qu'ils sont réalistes, et de grandir. Au-delà de cela, il y a aussi une contrainte économique. Nous sommes dans un environnement où le cinéma ne dispose pas encore de tout son écosystème. Il n'existe pas de circuit qui permette de financer des films. Dès lors, on fait du mieux que l'on peut, avec les moyens de bord. Mais j'espère vivement qu'au-delà de ce moyen métrage que je réalise, j'aurai assez de visibilité, que cela va ouvrir des créneaux pour que j'ai assez de marge pour réaliser d'autres types de films. Du reste, ma satisfaction, c'est que j'arrive à m'exprimer qu'importe que ce soit dans le court, le moyen ou le long métrage.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

## CHAN ALGÉRIE 2023

## Otis Ngoma convoque les Léopards locaux

En prévision d'un tournoi international de préparation des éliminatoires du septième Championnat d'Afrique des nations (Chan), Otis Ngoma a réduit de quarante-neuf à vingt-huit le nombre des Léopards A'.

Le sélectionneur des Léopards locaux, Otis Ngoma Kondi, a publié le 30 mai à Kinshasa une version réduite de la liste des joueurs convoqués pour les éliminatoires de la septième édition du Chan. La République démocratique du Congo affrontera le Tchad pour la qualification à la phase finale de cette compétition prévue pour janvier 2023 en Algérie.

Dans un premier temps, il a rendu publique, quelques jours auparavant, une liste de quarante-neuf présélectionnés, avant de la réduire à vingt-huit. Les Léopards A' devront prendre part à un tournoi amical international prévu pour juin, en Algérie, pays hôte du prochain Chan. Les vingt-huit joueurs retenus par Otis Ngoma sont les gardiens de but Hervé Lomboto (Daring Club Mote-



Les Léopards locaux de la RDC.

ma Pembe), Jackson Lunanga (Dauphin noir), Archimède Pululu (Renaissance du Congo) et Israël Mubobo (Don Bosco). Les défenseurs sont Djos Issama Mpeko (Mazembe), Steven

Ebuele (Maniema Union), Boka Issaka (Mazembe), Amédée Masasi Obenza (Mazembe), Ikoyo Iyembe (Daring Club Motema Pembe), Kambo Alite (Renaissance du Congo), Muimba Isala

(AC Rangers), Junior Lombangi (Don Bosco) et Lita Demani (Saint Eloi Lupopo).

Les milieux de terrain convoqués sont Christian Nsondi (Daring Club Motema Pembe), Wango

Mbabu (Maniema Union), Peter Mutumosi (V.Club), Mika Michée (Saint Eloi Lupopo), Merville Kikasa Wamba (V.Club), Glody Likonza (Mazembe), Maxi Mpia Nzengeli (Maniema Union). Enfin, les attaquants sont Glody Lilepo Makabi (V.Club), Eric Kabwe (V.Club), Obed Mayamba (V.Club), Tumba Exaucé (Tshinkunku), Mercey Ngimbi Mvumbi (Mazembe), Adam Bosu Nzali (Mazembe), Jephté Kitambala (Mazembe) et Zoé Sapu (Saint Eloi Lupopo). Il y a donc sept joueurs de Mazembe de Lubumbashi, cinq de V.Club de Kinshasa, trois du FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi et du Daring Club Motema de Kinshasa, et quelques autres de Don Bosco de Lubumbashi, Maniema Union de Kindu, Tshinkunku de Kananga, Rangers de Kinshasa.

*Martin Engimo*

## LINAFOOT/LIGUE 1

## DCMP bat Sanga Balende

Après trois mois d'interruption, la 27<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est poursuivie le 29 et 30 mai, avec des matches au Stade des martyrs à Kinshasa, où le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est imposé face à Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur le score de trois buts à un.

Christian Nsundi (8<sup>e</sup> mn), Jimmy Bayindula (49<sup>e</sup> mn) et l'Ivoirien Junior Abou Koné (56<sup>e</sup> mn) ont été les buteurs des Immaculés de Kinshasa. Butoto Kamana a sauvé l'honneur de Sanga Balende à la 83<sup>e</sup> minute. Avec ce succès, DCMP retrouve la cinquième place au classement provisoire avec vingt-huit points pour quatorze matches joués. Sanga Balende occupe la 14<sup>e</sup> place avec quinze points obtenus en douze rencontres.

Pour cette rencontre, le coach Willy Mungongo « Fish » du DCMP a titularisé le gardien de but international Hervé Lomboto, et dans le champ, Apianom Kasereka, Enoch Mangindula, Kayembe Ndotoni, Ikoyo Iyembe, Christian Nsundi, Musinga Kwamambu, Mundele Nganga, Katy Katulondji, Junior Abou Koné et Jimmy Bayindula Nkongo.

Du côté de Sanga Balende, le nouveau coach Dauda Lupembe a fait confiance au gardien de but Mulumba

Lulendo, et dans le champ à Kabeya Mulunda, Atipo Charles, Mbuyi Mpoyi, Njalla Dimitri, Joël Mozeviko, Oloko Onzaya, Omwele Zeke, Bukasa Bukasa, Matafadi Mazewu et Butoto Kamana le buteur. Le gardien de but Kalambayi Katembwe a débuté sur le banc des remplaçants, ainsi que Katambwa Kabemba Malolo Ndomanueno, Botamba Ngandu et Mawanga Nsebadi. Dans l'autre match du jour programmé au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le club local de Lubumbashi Sport s'est retrouvé seul sur l'aire de jeu, le Racing Club de Kinshasa (RCK) n'ayant pas fait le voyage pour le chef-lieu de la province du Haut Katanga. Il y a donc fort à parier un forfait à l'encontre de RCK.

#### Kuya accroche Don Bosco, Renaissance bat JSK

Le 30 mai au stade des Martyrs à Kinshasa, l'AC Kuya a tenu tête face au CS Don Bosco de Lubumbashi en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée. Score de la partie : un



DCMP de Kinshasa, victorieux de Sanga Balende, le 29 mai 2022

but partout. Les Salésiens de Lubumbashi, amenés par le coach Eric Tshibusu, ont ouvert la marque à la 20<sup>e</sup> mn par Oscar Kabwit. Mais l'AC Kuya Sport du président Jeannot Binanu a égalisé à la 73<sup>e</sup> par Michael Donatien. Don Bosco est sixième au classement avec vingt-huit points en seize matches, Kuya Sport grimpe d'une place, occupant la 11<sup>e</sup>

position avec dix-neuf points en dix-huit sorties.

En seconde rencontre sur la même aire de jeu, le FC Renaissance du Congo a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par deux buts à un. Menés, les Renais ont réussi à renverser la vapeur en seconde période. Le second but qui a scellé le succès de Renaissance du

Congo a été l'œuvre de Samuel Foura, ancien buteur de Sanga Balende. Renaissance du Congo entame idéalement cette « poursuite » du championnat, occupant désormais la 12<sup>e</sup> place avec dix-sept points à son compteur. La JSK se retrouve en avant-dernière position, juste devant le Racing Club de Kinshasa.

Martin Engimo

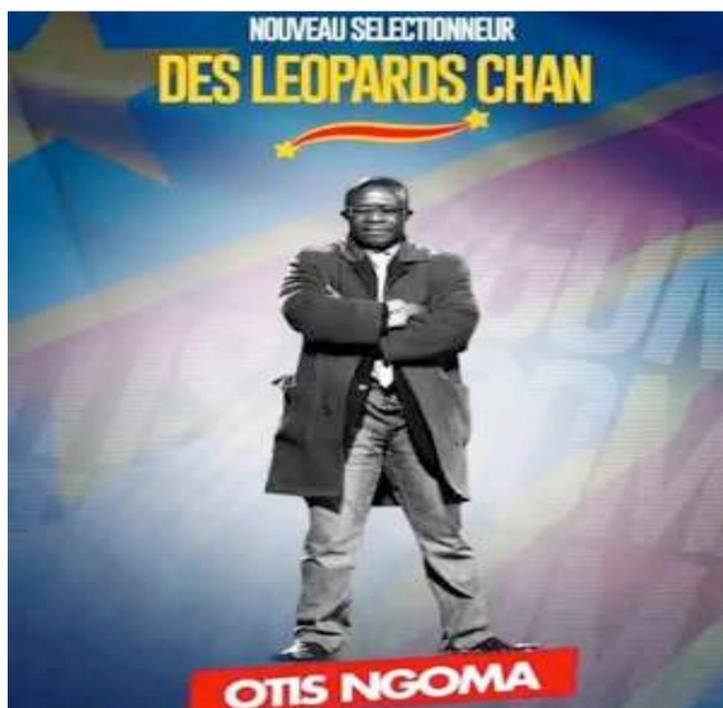
## TIRAGE AU SORT CHAN 2023

## Otis Ngoma réagit

Quelques jours après le tirage au sort des éliminatoires du septième Championnat d'Afrique des nations (Chan) Algérie 2023, le sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma, s'est exprimé sur l'adversaire, le Tchad.

Les Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC) affronteront les Sao du Tchad en matches qualificatifs pour la phase finale de la septième édition du Chan prévue en janvier 2023 en Algérie. Récemment promu sélectionneur des Léopards A', Otis Ngoma Kondi, après un moment de réserve, a réagi avec toute lucidité par rapport à ce tirage.

« Le tirage au sort est très aléatoire, ça ne veut rien dire. Nous avons un adversaire en face et on sait que le foot évolue sans cesse, il n'y a plus de petite équipe. Le tirage est accessible, mais il y a un paramètre à prendre en compte, c'est l'arrêt du



Otis Ngoma Kondi

« Le tirage au sort est très aléatoire, ça ne veut rien dire. Nous avons un adversaire en face et on sait que le foot évolue sans cesse, il n'y a plus de petite équipe. Le tirage est accessible, mais il y a un paramètre à prendre en compte, c'est l'arrêt du championnat national de la RDC »

championnat national de la RDC », a-t-il déclaré, selon footrdc.com. Et de poursuivre : « À partir de ce tirage, c'est à nous de lancer la préparation et de nous mettre au travail pour faire face à nos frères du Tchad. Il ne faut pas croire que le Tchad est faible lorsque ça fait quatre mois que nos joueurs n'ont plus de matches officiels dans les jambes ».

En fait, le championnat national de la RDC a été arrêté depuis février et n'a repris que le 29 mai, après littéralement quatre mois d'interruption à cause des difficultés de transport aérien. Et ce manque de compétition est une inquiétude du sélectionneur Otis Ngoma. « Il y a un problème de rythme, d'entraînement et de compétition. En plus, nous ne connaissons pas notre adversaire. Je retiens que ça sera face à une équipe solide », est-il

convaincu.

Au sujet des aspects ayant prévalu dans la présélection des joueurs, Otis a répondu : « Pour les critères de sélection de joueurs, nous sommes dans une situation complexe avec l'arrêt du championnat de la Linafoot. Nous n'avons aucune idée sur la valeur physique de tous ces garçons pré-convoqués. Nous les avons pré-convoqués sur la base de ce que nous avons vu il y a cinq ou six mois ».

Et il a souligné : « Le manque de compétitions nous pousse à aller vers nos collègues entraîneurs pour choisir les joueurs. Ils doivent être honnêtes, corrects et loyaux en nous indiquant les joueurs les plus en forme pour le moment. Ce sont eux qui suivent les entraînements et peuvent nous orienter par rapport au niveau des joueurs ».

M.E.



# SOYEZ CONNECTÉS TOUTE L'ANNÉE À L'INTERNET SPEED GRÂCE AU CRÉDIT NUMÉRIQUE LCB BANK



Dans le cadre de l'exécution de son vaste plan stratégique Transform, Congo Telecom a prévu une série de leviers entre autres l'établissement des partenariats avec les parties prenantes capables de renforcer son activité et ses différentes opérations. C'est à ce titre que l'opérateur historique a mis en place avec LCB BANK, une offre dénommée « Crédit numérique ».

Le crédit numérique est une offre à la consommation destinée aux clients LCB BANK pour le financement annuel de leur abonnement internet illimité SPEED de Congo Telecom. Cette offre est destinée tant aux particuliers qu'aux entreprises et est caractérisée par :

- Un taux d'intérêt à 0% remboursable en 12 mois.
- Une remise de 10% sur tous les forfaits internet SPEED
- Un montant maximum de crédit s'élevant à 2.000.000 F CFA pour les abonnements résidentiels et 5 000 000 F CFA pour les professionnels.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez-vous rapprocher des différentes agences Congo Telecom ou de votre gestionnaire de compte LCB BANK.

#### Bénéficiez de :

**10%** de réduction sur le forfait de votre choix

Kit d'abonnement offert et installation gratuite

Service après-vente Premium

## AFRIQUE-TURQUIE

# Nur Sagman explique la particularité du modèle de partenariat entre les deux parties

La directrice générale Afrique de l'ouest et du centre du ministère turc des Affaires étrangères, l'ambassadeur Nur Sagman, explique l'approche de la Turquie en Afrique, basée sur l'égalité, le respect mutuel, la transparence et la sincérité dans les relations bilatérales.

« La Turquie défend l'idée que les ressources de l'Afrique doivent revenir aux Africains, et développe ainsi une politique ayant pour base le gagnant-gagnant dans ses relations avec les pays du continent africain », a déclaré l'ambassadrice Nur Sagman, dans une interview accordée à l'Agence Anadolu, dans le cadre de la « Journée de l'Afrique ». L'ambassadrice est revenue sur « le potentiel incroyable » que représente le continent africain - composé de cinquante-quatre pays et d'un total de 1,2 milliard d'habitants - et « des images erronées » véhiculées qui l'accompagnent. « L'Afrique possède un potentiel incroyable, tant en matière de population qu'en termes de terres agricoles utilisables. Je ne parle même pas des ressources naturelles extrêmement

riches et abondantes. Certains parlent de l'Afrique en disant qu'il s'agit du « continent de demain », mais l'Afrique est le présent et on continue de la qualifier par rapport aux problèmes hérités du passé », a déploré Nur Sagman.

Puis, elle est revenue sur la longue histoire qui lie la Turquie à l'Afrique, dont les relations diplomatiques se sont accélérées depuis 2002, passées de douze à quarante-quatre ambassades sur le continent. Du côté africain, l'intérêt pour la Turquie s'est également accéléré. L'Afrique passera bientôt à trente-huit ambassades. Au-delà des représentations diplomatiques, de nombreuses institutions et organisations ont été créées. C'est le cas de la Tika (Agence turque de coopération et coordination), de la Fondation éducative Maarif, du Croissant-Rouge turc, de l'Agence Anadolu et la compa-

gnie aérienne Turkish Airlines. « La Turquie est en Afrique avec son cœur », a souligné Nur Sagman. Le pays a accordé, à ce jour, des bourses à 14 000 étudiants africains.

## Les coopérations stratégiques entre la Turquie et les pays africains

En plus de bonnes relations bilatérales, l'Union africaine a décrété la Turquie « partenaire stratégique ». Un sommet sur le partenariat entre la Turquie et l'Afrique s'est tenu récemment, à Istanbul, avec la participation de seize chefs d'État et de gouvernement, cent ministres et vingt-cinq ministres des Affaires étrangères. « Les Africains ont montré un intérêt tout particulier au sommet, ce qui a permis de renforcer nos relations et notre partenariat stratégique. Lors du sommet, divers plans d'actions ont été adoptés, composant notre agenda commun jusqu'en 2026. Nous avons des partenariats stratégiques dans tous les domaines avec les pays africains, tant au niveau bilatéral qu'avec l'Union africaine », a déclaré l'ambassadeur. Ajoutant : « La Turquie pense que les ressources africaines doivent être utilisées au profit des Africains dans le cadre d'une relation gagnant-gagnant, et elle coo-

père et développe ses partenariats dans ce sens ».

## Le modèle particulier du partenariat entre la Turquie et l'Afrique

Il s'agit d'un modèle qui « valorise l'égalité, le respect mutuel, la transparence et la sincérité dans ses relations bilatérales », a insisté l'ambassadeur. Un modèle bâti aussi sur « une bonne réciprocité, sans agenda secret, un partenariat pur. Nous travaillons et émergeons ensemble. La Turquie n'intervient jamais dans les affaires intérieures des pays africains. Elle se place toujours aux côtés des peuples ». Elle s'offusque « des coups d'État orchestrés dans certains pays et des sanctions y sont imposées. La Turquie essaie de rester aux côtés des peuples, sans intervenir dans les affaires intérieures. La Turquie mène un partenariat très réussi avec les pays africains, suivant le principe de gagnant-gagnant », a argumenté l'ambassadeur.

La Turquie fournit une aide au développement aux pays africains - 2,2 milliards de dollars ces quatorze dernières années. En 2021, la Turquie et les pays africains ont gagné du volume de leurs échanges 25,4 milliards de dollars. L'objectif est d'atteindre 0 milliard

de dollars. Les entreprises turques prennent part dans environ 1 700 projets à travers le continent. Mais les relations turco-africaines ont plusieurs dimensions. « Ce réseau compte un potentiel si important que tout le monde peut gagner. Avec les récents développements survenus, la crise alimentaire, l'Afrique en est la solution », plaide-t-elle. « Le modèle turc en Afrique suscite beaucoup d'intérêt. On nous demande également ce que « fait la Turquie en Afrique ? », mais tout le monde a compris que la Turquie est un acteur puissant à l'échelle mondiale. Nous sommes présents en Afrique, car l'Afrique le veut et nous le voulons aussi », a souligné Nur Sagman. Elle considère le modèle turc comme une réussite en Afrique, grâce à la stratégie du « président de la République Recep Tayyip Erdogan à la tête des leaders ayant le plus visité l'Afrique, et un ministre des affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, qui a accueilli le plus d'homologues africains », des visites qui contribuent utilement à l'approfondissement des relations bilatérales. En 2021, malgré la pandémie de covid-19, la Turquie a accueilli trente-huit délégations en provenance d'Afrique.

Noël Ndong

## FORUM ÉCONOMIQUE DE DAVOS

### Le rôle des grandes multinationales dans les nouvelles exigences climatiques

La réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, s'est achevée le 26 mai. Des réflexions ont été retenues sur la façon dont certains des plus grands problèmes se sont déroulés, comme le climat, la nature, la santé mondiale et la sécurité alimentaire.

En ce qui concerne le climat, il a été question des normes et des rapports - et des défis que cela implique. L'une des questions importantes a été de savoir le rôle que peuvent jouer les grandes multinationales pour aider les entreprises de leurs chaînes d'approvisionnement à s'adapter et à se conformer aux nouvelles exigences climatiques. Plusieurs réunions à huis clos sur les marchés du carbone ont également eu lieu, sur la façon d'assurer l'intégrité dans ce qui pourrait être un marché de cinquante milliards de dollars.

Au sujet de la nature et de la biodiversité, l'attention a été plus portée sur la compréhension de son rôle dans le climat et les systèmes alimentaires. A savoir, la communauté de la biodiversité peut-elle réussir à faire décoller la « nature positive » comme le « net zéro » l'a fait pour le climat ?.

Par contre, la santé mondiale n'a pas connu l'attention qu'on aurait pu attendre. Est-ce peut-être à cause de l'Assemblée mondiale de la santé qui se déroulait en même temps ? Il était surprenant de ne pas en entendre davantage sur la sécurité sanitaire mondiale, étant donné que Davos elle-même a été déraillée à plusieurs reprises par une pandémie.

Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, Davos semble avoir compris qu'il s'agit d'une crise immédiate. Certains veulent saisir l'occasion de transformer un système alimentaire défaillant à long terme, par la création d'une organisation comme Gavi, l'Alliance du vaccin, pour la sécurité alimentaire ou les systèmes alimentaires. Le monde serait-il prêt à la création de nouvelles organisations ?

N.Nd.



## IN MEMORIAM

1<sup>er</sup> juin 2019 - 1<sup>er</sup> juin 2022,

Le colonel Denis Ibarra, premier magistrat militaire du Congo, quittait ce monde après toute une vie au service du pays.

Mme Gertrude Ibarra, veuve du colonel Denis Ibarra, ses enfants et toute la famille se souviennent de leur époux, père, grand-père, frère et oncle à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire de son décès.

Ils tiennent à rendre hommage à l'homme d'État, au merveilleux père et au généreux chef de famille.

Que tous ceux qu'il ont connu et aimé aient une pensée pieuse pour lui en ce jour.

## DISTINCTION

## Fortunato Mbo Nchama élevé à la dignité de commandeur

L'ancien président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato Mbo Nchama, est le tout premier dirigeant de cette structure financière sous-régionale à être décoré dans l'Ordre du mérite congolais.

« Au nom du président de la République, Grand maître des Ordres nationaux, et en vertu des pouvoirs qui nous sont délégués, nous vous faisons commandeur du mérite congolais », a déclaré le Grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina, faisant porter au récipiendaire sa distinction, le 31 mai à Brazzaville, en présence notamment de diplomates et agents de la BDEAC. D'une voix chargée d'émotion, l'ancien président de la BDEAC a remercié le chef de l'Etat, Grand maître des Ordres nationaux, pour cet honneur. Une manière de récompenser la qualité du travail réalisé à la tête de la structure cinq ans durant, de 2017 à 2022. « C'est pour la première fois qu'un président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale est décoré par le Congo », a-t-il souligné.

Dans sa riche carrière, Fortunato Mbo

Nchama n'est pas à sa première distinction ou reconnaissance par les Etats. Il a, en effet, reçu, entre autres, le prix du Partenaire de développement pour l'Afrique centrale en 2021 ; commandeur de l'Ordre de l'indépendance de la Guinée équatoriale ; commandeur de l'Ordre national du mérite du Gabon, commandeur de l'Ordre du mérite du Tchad ; Grand Officier de l'Ordre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; Officier de l'Ordre national de la valeur du Cameroun...

Les fonctions gouvernementales allongent le parcours de Fortunato Mbo Nchama. En Guinée équatoriale, il a tour à tour été ministre du Plan et du Développement économique (1998-2003) ; ministre de la Pêche et de l'Environnement (2003-2006) ; ministre et secrétaire général à la présidence de la République (2006-



2008) ; ministre du Commerce et de la Promotion des industries (2013-2015)...

La BDEAC que Fortunato Mbo Nchama a présidée de 2017 à 2022 est l'institution de financement du développe-

ment de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) dont les membres ne sont autres que le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Les missions de la BDEAC sont promouvoir le développement économique et social des pays de la Cémac, notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique ; apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets ; appuyer les Etats, les organisations sous-régionales et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets. C'est donc la qualité du travail abattu dans ce sens qui a permis à Fortunato Mbo Nchama d'être élevé à la dignité de Commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Rominique Makaya

## VIE ASSOCIATIVE

## Rémy Ayayos Ikounga réconduit à la présidence de l'AET

Le président de l'association des Anciens enfants de troupe (AET), Rémy Ayayos Ikounga, a été reconduit le 28 mai, à l'issue d'une assemblée générale tenue au Palais des congrès de Brazzaville.



Le président réélu et les membres du bureau/DR

Au moment du scrutin, Rémy Ayayos Ikounga a été l'unique candidat à sa propre succession. Le bureau qu'il dirigera, pour un nouveau mandat de trois ans renouvelable, comprend neuf membres dont un vice-président. Outre le bureau, l'AET s'est dotée d'une commission de contrôle et d'évaluation composée de cinq membres, dirigée par Alexandre Diabantou.

L'ordre du jour de l'assemblée générale avait porté sur quatre axes prioritaires, à savoir le renforcement de l'action sociale au sein de l'association à partir de deux grands défis majeurs, notamment le renouvellement et l'amélioration de l'opération « Santé AET », dont la portée symbolique a été unanimement saluée ; la finalisation du dossier de la Mutuelle d'assurance ma-

ladie, afin d'inverser la courbe de mortalité observée depuis quelque temps dans les rangs de l'association ; la réévaluation qualitative du soutien apporté à l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc, en harmonie avec la vision du ministère de la Défense nationale et du haut commandement des Forces armées congolaises, désireux de voir s'instaurer une nouvelle collaboration fonctionnelle plus importante, au mieux des aptitudes et des possibilités des membres ; l'aboutissement du projet historique de construction du siège des AET à partir de la mobilisation générale des ressources financières individuelles, des contributions généreuses des grands mécènes et des cotisations règlementaires des promotions.

A cet effet, un Comité intergénérationnel sera créé, avec des missions préalablement définies et le raffermissement de l'esprit AET à travers l'affirmation des valeurs traditionnelles de fraternité, d'entraide et de solidarité. Mais ce vaste chantier ne saurait être mené sans la réorganisation en profondeur des promotions et l'appropriation individuelle du code éthique par les AET.

Clôturant les travaux, le président de l'association des Anciens enfants de troupe a adressé à l'ensemble des membres du bureau exécutif national, ainsi qu'à ceux de la Commission de contrôle et d'évaluation, ses chaleureuses félicitations, ainsi que ses encouragements à redoubler de motivation pour les grands défis à venir.

Guillaume Ondze

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

## L'interconnexion sous peu des systèmes d'informations des douanes des deux Congo

Afin d'échanger facilement les informations en vue de mieux coordonner les actions de contrôle et de lutte contre le trafic illicite, les administrations des douanes de la République du Congo et de la République démocratique du Congo vont interconnecter, avant la fin de cette année, leurs systèmes d'informations.

Le directeur général des Douanes et des droits indirects de la République du Congo, Guénolé Mbongo Koumou, a évoqué le projet d'interconnexion des administrations douanières des deux Congo lors d'une interview qu'il a accordée à la presse de ces deux pays, le 30 mai à Brazzaville « Les relations entre notre administration et celle de la République démocratique du Congo sont cordiales. Nous avons un accord d'assistance mutuelle. D'ailleurs, avant le début de la crise sanitaire, nous étions à Kinshasa pour faire le point de cet accord. Quelques actions étaient prévues, notamment l'accélération de la mise en place des bureaux juxtaposés pour mieux coordonner les contrôles mixtes et faire ainsi face à l'évasion des recettes douanières », a indiqué Guénolé Mbongo Koumou.

« Les travaux étaient déjà très avancés. Mais, à cause de la crise sanitaire, tout était mis aux arrêts. Nous allons relancer ce projet rapidement pour qu'avant la fin de cette année, l'interconnexion entre nos deux administrations soit opérationnelle », a-t-il assuré. Par ailleurs, faisant le bilan des deux ans passés à la vice-présidence de l'Organisation mondiale des douanes pour l'Afrique occidentale et centrale (OMD-

AOC), Guénolé Mbongo Koumou a souligné qu'il a accédé à ce poste dans un contexte de crise sanitaire. Toutefois, sous son règne, quelques réformes ont été apportées parmi lesquelles la mise en place d'un manuel de procédures budgétaires et financières, d'un comité d'audit et financier pour permettre des contrôles réguliers et promouvoir une transparence dans la gestion des finances.

Au plan institutionnel, les structures régionales sont désormais dotées d'un statut juridique. On relève également l'aboutissement du dossier d'adhésion de la Guinée équatoriale à l'OMD. Rappelons que la cérémonie d'intronisation de ce pays au sein de cette institution mondiale s'est déroulée lors de la 28<sup>e</sup> conférence des directeurs généraux des douanes de l'OMD-AOC, tenue à Kintélé, du 26 au 27 mai dernier, sur le thème « Accélérer la transformation numérique de la douane en développant une culture de la donnée et un écosystème performant. »

Depuis 2016, une série de réformes est menée pour simplifier les procédures de dédouanement et rendre performante la douane congolaise. On peut citer le guichet unique de dédouanement, Sydonia word, e.douane etc.

Loelle Mboussa Gassia

**LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022**

# La FMC satisfaite de la représentativité des jeunes

Le Force montante congolaise (FMC) a commémoré, le 29 mai à Brazzaville, ses neuf ans d'existence. Elle a salué le leadership du Parti congolais du travail (PCT) pour avoir investi plus de 50% de jeunes aux locales et législatives de juillet prochain.

26 mai 2013-26 mai 2022, la FMC a soufflé cette année ses neuf bougies. Une occasion pour son premier secrétaire, Osdet Vadim Mvouba, de faire le bilan de cette période au cours de laquelle l'organisation de jeunes du PCT a réalisé des prouesses, rencontré et surmonté des obstacles. L'événement se déroulant à quelques semaines des élections législatives et locales de juillet prochain, le premier secrétaire de la FMC a exhorté les jeunes non investis par le PCT à poursuivre le combat, pour la réalisation de leur idéal commun : le présent à la lutte, l'avenir à la jeunesse.

Osdet Vadim Mvouba a, en effet, exploré la mémoire collective et rappelé les souvenirs communs des neuf ans « d'engagement politique, de militantisme acharné, de lutte, de remise en question, d'apprentissage, de sacrifice, de conviction pour un Congo stable ». Après un regard rétrospectif, il a scruté le présent avant d'envisager les perspectives.

Selon lui, un document stratégique axé sur la modernisation et le développement de la FMC est en chantier. L'union catégorielle du



Osdet Vadim Mvouba entouré d'autres membres de la FMC/DR

PCT entend poursuivre sa marche en intensifiant l'encadrement et la mobilisation de la jeunesse dans sa diversité, pour lui ouvrir, dit-elle, des horizons sûrs dans un monde de plus en plus incertain.

**Encore un long chemin à parcourir**

Conformément aux recommandations du dernier congrès ordinaire du PCT, tenu du 27 au 30 décembre 2019, son organisation de jeunesse, la FMC, a changé de statut. En effet, organisation affiliée dès sa nais-

sance en 2013, la FMC s'est mutée en union catégorielle en 2020. Mais, en dépit du changement de ce statut, la jeunesse du parti au pouvoir peine à remplir ses missions. En dehors des campagnes de restructuration des instances intermédiaires, de base ainsi que d'adhésion organisées ici et là, la nouvelle équipe dirigeante de la FMC n'a tenu aucune session. Ceci contrairement à l'Organisation des femmes du Congo qui a tenu, en février dernier, la session ordinaire de son Conseil central.

**Parfait Wilfried Douniama**

**FESTIVAL ATMOSPHÈRES**

# Trois concours à l'endroit des réalisateurs

Les concours du festival Atmosphères sont dédiés aux thématiques de la transition écologique et sociale, ouverts à tout réalisateur amateur ou professionnel du monde entier.

La douzième édition du festival Atmosphères se déroulera du 5 au 9 octobre prochain, à Courbevoie, en France, sur trois concours : de synopsis de longs métrages, de séries et celui de courts métrages. Tous ces concours sont consacrés aux thèmes du développement durable. Cette édition dont le thème est « La vie rêvée » a pour objectif de favoriser l'imagination, la création et l'expression au travers de la réalisation de films ; de participer à l'émergence de nouveaux talents ; donner une visibilité à ces derniers pendant le festival Atmosphères. Les participants doivent avoir un regard sur le monde de demain qui laisse libre court à l'imagination des cinéastes : une vie rêvée, un monde désirable, une vision prospective de nos modes de vie, du rapport à l'autre, à la nature...

La participation au festival est gratuite avec une programmation détaillée, des projections de films de cinéma en avant-première et inédits, de débats, des tables rondes, des animations et créations. Une soirée de projection des films finalistes est prévue et une remise de prix à la clôture du festival. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 août à minuit via ce formulaire ou sur la plateforme [www.festhome.com](http://www.festhome.com). Les participants doivent fournir un lien pour visionner le film (Vimeo, YouTube, Dropbox, etc.). Les œuvres proposées doivent être originales, inédites (interdiction de reproduire une œuvre existante). Le film peut être réalisé par tous les moyens possibles et sur tout support ; une qualité minimum de 720p est obligatoire ; la durée des films doit être inférieure ou égale à dix minutes, générique inclus. Toutes les techniques de production y compris l'animation, le documentaire, la fiction... sont acceptées. Les films doivent être en version française ou version originale sous-titrée en langue française.

**Rosalie Bindika**



MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX

## SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques  
chantier

PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

## PÉNURIE DE CARBURANT

# Les stations-service invitées à augmenter leurs capacités de stockage

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a rencontré les patrons des stations-service, le 30 mai à Brazzaville, pour tenter de juguler la pénurie répétitive de carburant à la pompe. Il a alors enjoint ces sociétés de distribution de constituer des stocks conformément à la réglementation, tandis que l'État va s'atteler à la constitution du stock de sécurité et stratégique.

La pénurie de carburant à la pompe est devenue monnaie courante au Congo depuis quelques années, principalement à Brazzaville et Pointe-Noire. Cette incapacité des stations-service à fournir de l'essence, du gazole et du pétrole lampant affecte le quotidien de la population, ainsi que les activités économiques. Outre la contreperformance de la Congolaise de raffinerie (Coraf) en arrêt métal, les patrons des stations-service ont évoqué le coût élevé lié au stockage et à l'importation du carburant.

En effet, les responsables des stations-service ont soulevé plusieurs difficultés à l'origine, selon eux, de la rareté à répétition du carburant observée dans le pays. L'une des difficultés concerne l'absence de fonds de compensation lorsque les sociétés de distribution de produits pétroliers importent du carburant, la loi les obligeant à importer du combustible en cas de rupture au niveau local. Seule la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) est en mesure d'importer du carbu-



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'adressant aux marqueteurs Adiac

rant à ce moment.

En ce qui concerne la disponibilité du carburant à la pompe, les intervenants ont pointé du doigt la capacité de la Coraf qui livre 60% de la consommation nationale. Des travaux sont en

cours au niveau de la raffinerie, a annoncé le ministre Bruno Jean Richard Itoua, pour permettre à l'usine d'améliorer sa technologie et d'évaluer l'impact environnemental de son activité. La question de la révi-

sion de la législation en matière de la constitution de stockage et de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier a été également soulevée lors de cette concertation. Mais l'urgence pour le gouvernement est de parvenir à

convaincre les marqueteurs ou patrons de stations-service à constituer le stock-outil, qui représente quinze jours de consommation nationale, car cela peut compenser le déficit de l'importation et l'arrêt de la Coraf. « D'après le texte en vigueur, l'ensemble de ces trois stocks devraient représenter deux mois de consommation nationale, le pays n'aura jamais de pénurie de carburant. L'urgence est d'arriver à constituer le stock d'un mois de consommation, soit un stock-outil de quinze jours et le stock de sécurité et stratégique de quinze jours. Il s'agit donc d'appeler les marqueteurs à assumer leurs responsabilités de constitution de stock-outil », a indiqué Bruno Jean Richard Itoua.

Le ministre a fait savoir qu'un plan d'action du gouvernement est en cours d'élaboration et que le dossier relatif à la constitution du stock de sécurité et stratégique est à l'étude au niveau de la SNPC, en collaboration avec la tutelle.

**Fiacre Kombo**

**«... L'urgence est d'arriver à constituer le stock d'un mois de consommation, soit un stock-outil de quinze jours et le stock de sécurité et stratégique de quinze jours. Il s'agit donc d'appeler les marqueteurs à assumer leurs responsabilités de constitution de stock-outil »**

## DISPARITION

## Décès à Paris de Hubert Moyen

L'ancien ambassadeur, directeur national adjoint du protocole chargé des cérémonies officielles, Hubert Moyen, est décédé le 30 mai à Paris? en France, à l'âge de 77 ans.

Hubert Moyen était un instituteur de formation avant d'embrasser la carrière de diplomate. Il a fréquenté la grande école de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. Membre du Parti congolais du travail (PCT) depuis sa création, l'illustre disparu a été député de l'Assemblée nationale populaire pour le compte de la circonscription administrative d'Okoyo, dans la Cuvette, actuellement Cuvette-Ouest.

Pendant la période monopartite, Hubert Moyen a été durant plusieurs années chef du protocole du PCT quand le parti dirigeait l'Etat. Dès le retour au pouvoir du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en 1997, il est nommé ambassadeur, directeur national adjoint du protocole. Poste qu'il a quitté il y a

quelques années.

Auparavant, il a assumé plusieurs fonctions administratives et politiques. Il a été à maintes reprises à l'administration de nombreux districts en qualité de secrétaire général. Hubert Moyen a été également conseiller du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Pierre Mpassi.

Né le 7 octobre 1945 dans le département des Plateaux, notamment à Lékana, Hubert Moyen est originaire de la Cuvette-Ouest, plus précisément d'Okoyo. Il est patriarche d'une grande famille bien enracinée et connue dans cette entité administrative où son défunt père, Pierre Moyen, avait modestement construit sa maison au bord de la rivière Alima qui arrose Okoyo.

**Roger Ngombé**



## ZONE CÉMAC

# Renforcer les échanges commerciaux intra-communautaires

La République du Congo a célébré en différé, le 31 mai, la journée de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Dans une adresse devant des diplomates et responsables communautaires, la ministre congolaise en charge de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a plaidé pour des échanges commerciaux entre les pays membres, la libre circulation des personnes et des biens.

Le volume des échanges commerciaux en zone Cémac est encore très faible, soit seulement 3%. Créé le 16 mars 1999, le marché commun de la Cémac est un espace commercial intégré dans lequel la libre circulation des marchandises est effective depuis 1999. Près de trois décennies après sa création, l'espace communautaire peine à réussir son processus d'intégration, à accroître le taux d'échanges commerciaux et à assurer la libre circulation des personnes et des biens.

L'avènement de la pandémie de covid-19, ses conséquences économiques et financières, s'ajoute le contexte mondial actuel, sont venus compliquer la réalisation des chantiers d'intégration sous-régionale. Dressant l'état des lieux du marché commun, la ministre



La photo de famille/Adiac

Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas a déploré la faiblesse des infrastructures de communication (routes bitumées, voies ferrées) et de l'interconnexion entre les États membres.

« Renforcer les échanges commerciaux entre les pays de la Cémac, pour une relance économique post-covid, forte, durable, inclusive et créatrice d'em-

ploiis à l'orée d'une vision d'industrialisation de la sous-région », c'est le thème national de la 13<sup>e</sup> édition de la journée Cémac. Pour la ministre, le choix de cette thématique correspond à la vision politique du gouvernement contenue dans le Plan national de développement 2022-2026, un programme quinquennal à vocation économique fondée sur l'agri-

culture, le développement industriel, le développement des zones économiques spéciales, le tourisme, le numérique et l'immobilier.

« Dans une approche intégrée incluant des programmes de développement nourris par des projets favorisant le commerce à l'intérieur de nos frontières mais aussi le commerce intracom-

munautaire, c'est-à-dire les échanges de biens, services et produits manufacturés finis et semi-finis portés par le développement de l'industrie, le Congo s'inscrit bel et bien dans une perspective d'une relance économique post-covid, forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois à travers le développement de ces six secteurs productifs », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, lors d'une cérémonie empreinte de solennité et de chant de l'hymne de la Cémac. Elle a enfin rappelé les efforts déployés par la sous-région pour essayer de relancer les économies, dans le cadre du Programme économique régional, ainsi que le Programme des réformes économiques et financières en cours depuis 2016.

Fiacre Kombo

## ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

### Le Congo signe un protocole d'entente avec la société Arise

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou-N'Gusso, a signé le 31 mai à Kintélé, en marge de la première édition du Forum sur le partenariat public-privé, un protocole d'entente avec le vice-président de la société Arise, Shailesh Barot, en vue de développer les Zones économiques spéciales (ZES) de Pointe-Noire et Ouessou.

A la différence de Ouessou, dans la Sangha, Arise développera dans la ZES de Pointe-Noire un port minéralier. « Nous venons de marquer un premier pas, à travers ce protocole d'entente. En effet, la société Arise aura, à compter de ce jour, trois mois pour réaliser les études dans les deux ZES », a déclaré Denis Christel Sassou-N'Gusso, après la signature du protocole d'entente en présence du ministre en charge des ZES, Émile Ouosso.

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé espère qu'à l'issue des trois mois d'études, les deux parties signeront le protocole d'accord pour le démarrage effectif des travaux à Pointe-Noire et à Ouessou.

« C'est une étape importante puisque notre Plan national de développement (PND) a pour objectif majeur la diversification de notre économie. Parmi les six piliers de ce PND, il y a le développement des ZES où nous voulons attirer un certain nombre d'investisseurs », a-t-il conclu.

Parfait Douniama

## FORCES ARMÉES CONGOLAISES

### Une réorganisation et modernisation du service administratif

Un séminaire de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne administrative et financière du ministère de la Défense nationale s'est ouvert le 31 mai à Brazzaville, sous l'égide du directeur général administratif et financier, le commissaire général de 2<sup>e</sup> classe, Yves Alain Eugène Aignan Mpara.



Les participants au séminaire/Adiac

La formation va durer deux jours avec pour objectifs de faire le point sur le taux de pénétration de la fonction administrative et financière ; donner des orientations pour la poursuite de la mise en œuvre de la fonction administrative et financière ; préciser aux différents acteurs leur place dans la chaîne administrative ; informer les administratifs des réformes budgétaires ; appréhender au mieux la problématique de la gestion des

pensions et de capital de décès ; vulgariser la vision de la modernisation de la fonction contrôle ; et enfin, sensibiliser les personnes au but et à l'articulation de l'action sociale dans les armées.

Ouvrant les travaux, le directeur général de l'administration et des finances, le commissaire de 2<sup>e</sup> classe Yves Alain Eugène Aignan Mpara a indiqué que l'objectif principal de ce séminaire est le renforcement des capacités de

l'ensemble des participants. Il s'inscrit dans le grand prisme de la poursuite de la réorganisation de l'administration pour une modernisation et une meilleure visibilité.

Pour ce faire, Yves Alain Eugène Aignan Mpara a exhorté les participants au séminaire à plus de dévouement et à œuvrer pour le bon fonctionnement de l'administration pour le prestige et le renom des Forces armées congolaises.

Guillaume Ondze

## LUTTE ANTI-TABAC

## Mojecra crée des points focaux dans les médias congolais

En prélude à la commémoration de la Journée mondiale de lutte anti-tabac, une plate-forme de communication et des points focaux médias a été mise en place, le 28 mai à Brazzaville, par l'Organisation non gouvernementale (ONG) Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), que préside Daniel Oba.

En séance de travail interactive avec les chevaliers de la plume et du micro, le coordonnateur du réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac a échangé avec eux sur la situation du tabagisme au Congo. Ils ont été édifiés sur les engagements du gouvernement en matière de lutte anti-tabac, notamment la ratification de la convention de l'Organisation mondiale de la santé, la promulgation de la loi anti-tabac, la prise de trois décrets d'application, la mise en place des organes et les plans de lutte anti-tabac.

En toile de fond, les journalistes devraient s'intéresser et communiquer davantage sur la réduction du taux de prévalence de 8 à 4% et de 33 à 11% chez les jeunes de plus de 15 ans. La diminution de la consommation de tabac doit donc être considérée comme un levier essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable, en plus de ceux qui sont directement liés à la santé. Ainsi donc, le coordonnateur du réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac et président de l'ONG Mojecra, Daniel Oba, a relevé des faiblesses dans la mise en œuvre des textes de lutte anti-tabac et dans la collaboration des pouvoirs publics avec les organisations de la société civile.

Au Congo comme ailleurs, les limites et les incohérences des législations nationales et internationales ne permettent pas de lutter effica-



Les journalistes après la séance de travail/Adiac

cement contre ces pratiques. La cigarette pollue la terre, l'eau et l'air : tout le cycle du tabac pollue l'environnement.

Les journalistes ont été informés du thème de 2022, à savoir « *Le tabac : une menace pour notre environnement* ». L'ONG Mojecra va sensibiliser le grand public à l'impact du tabac sur l'environnement.

« *En effet, de sa culture jusqu'à sa consommation, le tabac a un impact néfaste sur l'environnement. Il a des conséquences majeures sur la déforestation et la pollution. La production du tabac détruit les forêts car les produits chimiques utilisés dans la culture du tabac détériorent les sols, ce qui oblige les producteurs à dé-*

*fricher continuellement de nouveaux espaces* », a expliqué Daniel Oba à la presse.

Environ 3,5 millions d'hectares de terres, de par le monde, sont détruits pour y cultiver du tabac. Ainsi donc, la charge environnementale repose donc sur les pays les moins à même d'y faire face alors que les bénéfices profitent à des sociétés

de production de tabac transnationales. Quand le tabac est cultivé, de grandes quantités de fertilisants et de pesticides sont utilisées. Et, l'ONG Mojecra d'ajouter, lorsqu'il est fumé, il dégage des produits toxiques dans l'air. Enfin, lorsqu'il est jeté, ses composants se diluent dans l'eau et les sols.

Trois cigarettes brûlées une à une durant trente minutes polluent dix fois plus qu'un moteur de voiture moderne Diesel qui fonctionne au ralenti pendant la même période. La consommation d'une cigarette entraîne la libération dans l'environnement de plus de quatre mille substances chimiques toxiques et plus de soixante substances cancérogènes. Le risque de développer une maladie respiratoire, cardiovasculaire ou un cancer est trois à cinquante fois plus élevé suite à l'exposition à la fumée du tabac que le risque que pose l'exposition à d'autres polluants contenus dans l'atmosphère.

C'est dans cette perspective que l'ONG Mojecra, le réseau des communicateurs congolais de lutte anti-tabac et les points focaux médias vont élargir le style de communication dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les maladies respiratoires ainsi qu'ils vont désormais participer activement, comme chaque année, à la sensibilisation lors de la Journée mondiale sans tabac qui a lieu ce 31 mai.

Fortuné Ibara

## VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

## Les femmes handicapées édifiées sur la « loi Mouébara »

L'animatrice principale du Collectif liloba, Gustavie Louzolo, a invité le 28 mai les femmes en situation de handicap à s'approprier la « loi Mouébara » pour l'amélioration de leur situation juridique.



Le texte de loi distribué aux responsables des neuf mouvements de l'ANADVC/Adiac

Gustavie Louzolo a encouragé ses consœurs à l'occasion de la campagne de sensibilisation à la loi Mouébara, couplée au lancement officiel de la formation sur la gestion des activités génératrices de revenus ainsi que sur l'entrepreneuriat adapté organisée au siège de l'association, dans le septième arrondisse-

ment, Mfilou. L'objectif est de permettre aux responsables des neuf mouvements de l'Association nationale des aveugles et déficients visuels du Congo ( l'ANADVC) de faire le relais de la loi au sein de leurs bases respectives.

L'animatrice de la campagne a expliqué que la loi Mouébara, promulguée le 4 mai

dernier, permettra de lutter efficacement contre toutes formes de violences faites aux femmes et aux filles. Le Collectif liloba, a-t-elle souligné, est le fruit du projet institué par le Fonds des Nations unies pour la population à l'orée de la crise sanitaire de covid-19. Il s'est investi dans la mission de

rompre avec le silence afin de réduire le phénomène de victimisation des femmes en situation de handicap.

« *Ce collectif, dont le cheval de bataille est la lutte contre les violences ayant pour base le genre faites aux jeunes filles et femmes handicapées, a participé aux activités contribuant à l'amélioration du cadre juridique de cette catégorie* », a-t-elle déclaré.

Elle a indiqué que la femme en situation de handicap est souvent victime de formes d'abus de violence, exposée à la discrimination. La promulgation de cette loi, est-elle convaincue, vient donner la joie de vivre dans une société en proie aux violences multiformes à l'égard de la femme.

Le représentant du maire

de Mfilou, Alexandre Abandzounou, pour sa part, a renchéri que la loi Mouébara vient combler le vide juridique sur toutes formes de violences faites à l'égard de la femme. Il a assuré les femmes que cette loi est une arme car elle leur permettra de dénoncer toutes formes de violences en vue de l'application des textes par les autorités compétentes.

Par ailleurs, ces femmes ont bénéficié à cette même occasion des enseignements sur la gestion des activités génératrices de revenus ainsi que sur l'entrepreneuriat adapté. La formation permettra à cette catégorie de personnes vulnérables de rompre avec la mendicité et d'augmenter leur capacité d'indépendance financière.

Lydie Gisèle Oka

**PROCESSION MARIALE**

# La septième édition prône la paix et l'unité nationale

La septième édition de la procession mariale, tenue sous le signe de « la paix et de l'unité nationale », a eu lieu le 29 mai à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, sous le patronage de l'administrateur diocésain de cette ville, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi, en présence de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et du préfet du département du Niari, Baron Frédéric Bouzock.

Mois de mai, mois marial pour les Catholiques, l'occasion a été donc toute indiquée pour les chrétiens de célébrer la Sainte-Marie à travers la « Procession mariale », aujourd'hui à sa septième édition. Si la sixième édition (la dernière de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, devenu aujourd'hui archevêque de Brazzaville) a connu comme point de départ la paroisse Saint Michel Archange de Moupépé, la septième procession mariale a pris son départ à la paroisse Notre-Dame de Fatima.

Les fidèles, dans un esprit de total recueillement, ont été placés dans des carrés constitués par les mouvements d'apostolat et services dont ils sont membres. A la tête de ces carrés, les aumôniers et responsables des bureaux diocésains. Durant près de quatre heures, ils ont sillonné les principales artères de la ville de Dolisie, sous acclamations à certains endroits, scènes de joie à d'autres, voire émotions et attitudes de prière pour certains catholiques. Ils ont été même acclamés par les fidèles et responsables des églises sœurs de l'œcuménisme. C'est à la Cathédrale Saint-Paul apôtre que la « Procession mariale » a pris sa chute, après que la vierge principale a quitté l'église pour se rendre à la place mariale au rythme des chants bien animés par les choristes et instrumentalistes.

Devenue une tradition, la « Procession mariale » est à comprendre comme une réponse à l'invitation orante que Jésus adresse à chacun par le biais de Marie, a indiqué l'administrateur dio-



césain de Dolisie. « Comme vous le savez, l'an passé, la sixième édition était consacrée à la paix, l'unité et la fin de covid-19. Cependant, cette année, avec la septième édition, nous rendons grâce au Seigneur pour tous ses bienfaits. Sa présence au milieu de nous demeure certaine. Aussi, dans un contexte où nous nous préparons pour les élections législatives et locales, devons-nous prier davantage pour la consolidation de la paix et l'unité nationale sans oublier l'éradication du coronavirus qui continue à sévir », a-t-il précisé.

Enfin, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi a félicité les responsables des mouvements d'apostolat (enfants, jeunes et adultes) pour avoir réussi la mobilisation. « Je vois que les messages ont

été bien traduits et le peuple de Dieu a répondu massivement, soyez tous remerciés », a-t-il dit, avant de fixer deux temps forts dans les mois à venir. Il s'agit pour le premier rendez-vous de l'ordination épiscopale et installation de Mgr Toussaint Ngoma Foumanet, prévue pour le 31 juillet prochain. Il a été nommé le 11 mai dernier. Le second rendez-vous, a-t-il annoncé aux fidèles, est la prochaine « Procession mariale ». A cet effet, l'administrateur diocésain de Dolisie souhaite que l'organisation de la « Procession mariale » dès sa huitième édition bénéficie d'un décret préfectoral.

**Un concert en prélude à la Procession mariale**

Pour lier l'utile à l'agréable, un concert a été livré le 28 mai à la place de la Ca-

thédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie, précédant la « Procession mariale ». Ce concert a été animé par près d'une dizaine de chorales, à savoir Saint Jean Apôtre, Ô ma joie, Saint Charles Lwanga (de la paroisse Notre-Dame de Fatima) ; Saint Jean-Paul II (de la paroisse Saint Jean Paul II) ; Chœur Immaculée de Marie (de la Cathédrale Saint Paul Apôtre) ; Saint Michel (de la paroisse St Michel de Moupepe) ; les chorales Scholas populaires (des cinq paroisses groupées) ; La messe, quant à elle, a été dite par l'administrateur diocésain de Dolisie, Mgr Jean Baptiste Ngoma Ngoyi. L'évangile du jour a été tiré du livre de Saint Jean 17 : 20-26. Toutes ces activités obéissaient au triptyque du cérémonial, qui n'est autre que concert, messe et procession mariale.

**Sanctuaire de Louvakou, un lieu de pèlerinage**

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, présente à la « procession mariale », n'a pas voulu retourner à Brazzaville sans aller se ressourcer au sanctuaire de la divine miséricorde de Louvakou. Aller à Louvakou, dit-elle, lui apporte beaucoup de sérénité. « C'est vrai, nous sommes dans un Etat laïc, mais mon saint patron est Saint Ignace de Loyola, le fondateur de la congrégation des Jésuites. Et je me sens très engagée en politique à travers ce prisme-là. Lorsque je viens dans un lieu comme celui-ci, qui est un lieu béni, un sanctuaire, je me ressource énormément parce que j'arrive à concilier ma vie professionnelle, mon engagement politique, avec Dieu qui est au centre de ma vie. Je suis ce pèlerin qui depuis les premières heures de ma naissance a baigné dans l'église catholique romaine », a dit Arlette Soudan-Nonault.

Ayant visité la congrégation de Sainte-Faustine en Pologne, congrégation à l'origine de la miséricorde divine ayant reçu le message du Christ, la démarche spirituelle est depuis toujours au centre de sa vie. « Je pense que nous ne devons pas avoir honte d'assumer qui nous sommes dans la foi. Ce n'est pas incompatible avec les engagements que nous avons dans la société », a-t-elle précisé.

**Bruno Okokana**

**EN VENTE**

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

**Le Protocole de Brazzaville**  
Une victoire congolaise méconnue  
Pierre OBA

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC**  
ÉTUDE COMPARÉE  
Laurent Tongo

**La CICOS et l'intégration des États de l'Afrique centrale**  
Préface du Pr Godefroy MOYEN  
Hérisonne PAVIMA LOMBOBO

**LE JOUR OÙ LA CHINE VA GAGNER**  
LA FIN DE LA SUPRÉMATIE AMÉRICAINE  
KISHORE MAHBUBANI  
Préface d'Hubert Védrine

**Le Commandant Marien Nguabi (1938-1977)**  
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique  
Roch Cyrilaque GALERAY  
Préface du Pr Théophile ORENGA

**Histoire politique du Congo-Brazzaville**  
Simon Batoumeni

**Vues de l'intérieur**  
Réflexion politique sur le Congo-Brazzaville  
SIMON BATOUMENI  
Essai / Etude politique CS

**Le droit d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au Congo**  
Textes, notes et décisions de la Cour constitutionnelle  
Pierre MABIALA

**L'histoire au présent (2005 - 2020)**  
Une contribution à la vérité sur la gouvernance publique du Congo  
Claude-Richard M'BISSA

**ANTOINETTE SASSOU-N'GUSSO, sa partition dans le leadership féminin**  
YOLANDI VOUMBO MUDIMBA MBOUNGO  
FLORENT SOUKI ZIRO  
ANNIE BIROUNGA SARRA

## MUSIQUE

## Une dizaine des chorales de Brazzaville en compétition à l'IFC

Après deux ans d'absence suite à la pandémie du coronavirus, le grand concours de chorales de Brazzaville dénommé « Le Congo a du chœur » va organiser sa troisième édition, du 5 au 9 juillet, dans la salle Savorgnan de l'Institut français du Congo (IFC).

Les chorales de Brazzaville seront en compétition pendant cinq jours afin de découvrir la meilleure d'entre elles. Organisée par l'IFC sous la direction artistique de Ghislain Pambou, chef de chœur Credo et président de la fédération des chorales du Congo, la troisième édition du grand concours de chorales de Brazzaville connaîtra la participation d'une dizaine de chorales qui vont se succéder sur le même podium pour défendre leur talent et leur créativité.

C'est le premier concours national qui permet de promouvoir cet art (la polyphonie) dans lequel les Congolais excellent.

« Le Congo a du chœur » met en compétition les chorales de différentes églises du Congo. Durant cinq



**Durant cinq jours, les plus belles voix des chorales émerveilleront le public qui passera des moments les plus agréables**

jours, les plus belles voix des chorales émerveilleront le public qui passera des moments les plus agréables. Chaque chorale prestera pendant vingt minutes en démontrant la capacité de son talent et chantera deux chants congolais qui lui seront imposés par des organisateurs. Les ou la gagnante(s) de la compétition recevra des prix.

Créé par Marie Audigier, ancienne directrice déléguée de l'IFC; Ghislain Pambou, chef de chœur et chef d'orchestre congolais; sous l'impulsion de Bertrand Cochery, ancien ambassadeur de France au Congo, « Le Congo a du chœur » est un événement qui met en avant les chorales du pays. L'entrée en salle est payante.

*Rosalie Bindika*

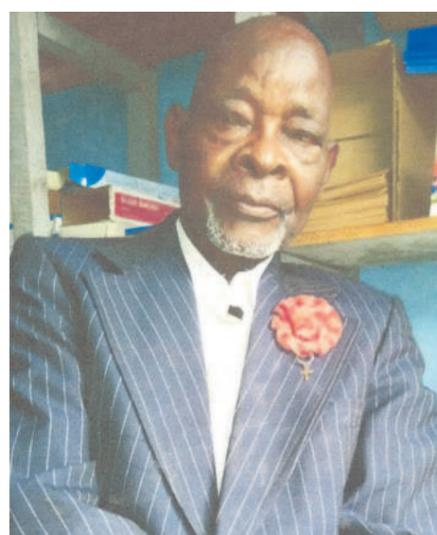
## NÉCROLOGIE

Les familles Matoko et Molomba annoncent aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils et beau-fils, Frantz Exupère Matoko, survenu le 13 mai 2022 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°3 bis, rue Loby à Mougali. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Nkodia Antoine et Bonazebi Fulbert ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Albert Mbemba, ancien journaliste et ancien directeur du centre international de presse, survenu le 20 mai 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°50 rue Makabana à Diata. La date de l'inhumation est fixée au vendredi 3 juin 2022. Le programme des obsèques sera diffusé ultérieurement.



**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

## SANTÉ

# L'hôpital militaire régional de Dolisie équipé

Le directeur général de l'Hôpital des armées Pierre-Mobengo de Brazzaville, le général Pascal Ibata, a mis en service le 28 mai le bâtiment médicotechnique de l'hôpital régional des armées de Dolisie, dans le département du Niari.

« Aujourd'hui, l'hôpital régional des armées devient une référence à l'instar de l'hôpital général et celui de référence de Dolisie, grâce à la réception du premier lot constitué des bâtiments médicotechniques et de leurs équipements », a déclaré l'administrateur principal, Charles Mikoungui.

Au cours de la visite guidée, il a déclaré que cet hôpital qui n'avait au départ que deux bâtiments s'est vu ajouter trois autres dont le premier abrite la pharmacie, le bureau du surveillant général et celui des entrées ; le deuxième est medico technique et le troisième comprend les services administratif, logistique et financier. Parlant des équipements, le guide général a présenté à son hôte un microscope, un mixeur, un automate d'hématologie, un onduleur, un stelo-photometre de biochimie, un combiné d'ambleur, un ordinateur et un genexpert pour les examens du VIH/sida, covid et



Ebola. Ces équipements sont le fruit de la coopération entre deux armées, américaine et

congolaise, a-t-il expliqué. En radiologie, l'on observe la présence d'une développeuse

et des accessoires ainsi que d'un ancien appareil qui fonctionne encore bien, a-t-il fait

**« ...L'hôpital régional des armées devient une référence à l'instar de l'hôpital général et celui de référence de Dolisie, grâce à la réception du premier lot constitué des bâtiments médicotechniques et de leurs équipements »**

savoir. Il sied de signaler que l'un des vieux bâtiments de cet hôpital abritant la maternité, la machine d'échographie, le suivi prénatal et la pédiatrie, tombé en ruine, a été réhabilité.

Autrefois appelé infirmerie de garnison, l'hôpital militaire de Dolisie devient l'hôpital régional des armées. Un cadre de soins qui vient en soutien aux Forces armées congolaises installées dans la zone militaire n°2 qui couvre trois départements, à savoir le Niari, la Bouenza et la Lékoumou. Cet établissement sanitaire administre des soins aux militaires aussi bien qu'à la population civile.

Notons que la cure de jouvence que vient de subir cet hôpital s'explique par la remise des bâtiments medico techniques. La cérémonie était placée sous le patronage du général Pascal Ibata et a connu la participation d'un carré des Forces armées congolaises et du corps soignant.

Max Ferhyne Poudi

## DANSE

## Jenny Paulin partage sa passion aux Pontenegrins

En résidence artistique à Pointe-Noire, Jenny Paulin, fondatrice du Form'aka, chorégraphe, danseuse professionnelle, influenceuse, a animé des ateliers de danse du 28 au 30 mai. Peu avant, elle a échangé avec les médias locaux sur sa passion : la danse.

Le Form'aka, selon sa fondatrice Jenny Paulin, est un concept sportif qui allie le fitness et le gwoka, une activité dynamique, amusante et interactive qui combine l'intensité du fitness et la chaleur de la soca.

Ainsi, par son style, son dynamisme, son énergie communicative, son sourire bon enfant, sa chaleur, ses déhanchements, elle apporte une touche artistique originale et rythmée, ce qui fait sa marque de fabrique.

En foulant pour la première fois le sol congolais par le biais de Pointe-Noire, Jenny Paulin veut partager ses moments de joie à travers la danse et renouer le contact Afrique-Antilles en général et Congo-Guadeloupe en particulier. « Il y a des similitudes entre les deux cultures dans le chant, la danse ou les rythmes. Cet



Jenny Paulin animant la conférence de presse avec à sa gauche Sylvie Bayonne, directrice de l'IFC/Adiac

échange est important et cette tournée me donne l'occasion de le matérialiser lors des ateliers et master class avec les danseurs de Pointe-Noire», a-t-elle indiqué.

Embellir, entretenir, remettre en forme, apprendre à se mettre en valeur sont les gestes qui constituent l'es-

sentiel des activités professionnelles et artistiques de la danseuse guadeloupéenne qui accompagne également beaucoup d'artistes dans leur schéma scénique.

Depuis trente ans qu'elle est sur scène, Jenny Paulin partage sa passion pour la danse et les formes d'expression liées au corps en transmet-

tant ses émotions. Une passion qui a fait d'elle un master coach et un formateur de niveau international.

### Qui est Jenny Paulin ?

Passionnée de danse, elle pratique la danse traditionnelle Gwoka à l'Akadémiduka (L'école de danse de Gwoka en Guadeloupe) depuis l'âge

de 3 ans et découvre par la suite le modern jazz, avec pour objectif de diversifier ses connaissances et d'accroître son expertise.

Compétitrice de Fitness en Guadeloupe, elle se découvre une passion pour ce sport intense, ce qui l'amène lors de ses études à allier ses deux passions, en donnant naissance au concept Form'aKa en 2005, à Paris. Une façon pour elle de compenser le manque de son île natale et de partager avec les autres ce qui la fait vibrer.

En 2007, l'appel du cœur est plus fort que tout et Jenny, rappelé e par ses racines, décide de retourner en Guadeloupe pour enseigner les danses traditionnelles et le Form'aKa.

Après Pointe-Noire, elle sera accueillie à Brazzaville où elle va partager la même passion.

Hervé Brice Mampouya

## LIGUE DES CHAMPIONS CAF

### Guy Mbenza et Juvhel Tsoumou sacrés avec le WAC

Lundi soir, le Wydad de Casablanca a remporté la Ligue des champions CAF en battant les Egyptiens du Al Ahly du Caire sur le score de 2-0 avec deux joueurs congolais dans ses rangs.



Guy Mbenza jubile avec le trophée de la Ligue des champions (DR)

Sur la pelouse du stade Mohammed V de Casablanca, ce qui avait causé une vive polémique au moment de l'attribution de cette finale, le Wydad, déjà vainqueur du championnat du Maroc, a réalisé un magnifique doublé en s'adjugeant la plus prestigieuse coupe des clubs du continent africain.

#### Au coup d'envoi, Guy Mbenza était titulaire.

Prêté par le Royal Anvers, le « Butteur fou » n'a pas marqué avant-hier soir, mais a touché la barre transversale à la 61<sup>e</sup>, avant d'être remplacé à la 83<sup>e</sup>. C'est à ce moment-là que Juvhel Tsoumou est entré en jeu. Il s'agit du troisième titre du club marocain après ceux de 1992 et 2017. Lors de la saison 2010-2011, le WAC avait échoué en finale avec Fabrice Ondama en attaque. Les deux Diabes rouges font donc mieux que leur illustre aîné. Auteur d'une saison de haute volée (36 matches toutes compétitions confondues, 16 buts et 4 passes décisives), Mbenza va désormais rejoindre les Diabes rouges au Mali pour les éliminatoires comptant pour la CAN 2023.

Camille Delourme

## EQUIPEMENTS

### Les nouveaux maillots des Diabes rouges dévoilés

Les nouvelles tenues de compétitions avec lesquelles les Diabes rouges vont porter lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Côte d'Ivoire 2023, et du Championnat d'Afrique des nations d'Algérie (Chan) ont été présentées à la presse, le 28 mai, par la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Les maillots présentés déclinent quatre visions avec le même design. Ils ont été conçus par le Comité exécutif de la Fécofoot en étroite collaboration avec l'équipementier Macron. Comme sur les précédents maillots, l'équipementier a tenu à valoriser le

jaune et le vert. Ils répondent tous aux attentes du sportif car ils utilisent, selon la Fécofoot, les matières techniques pour le bien-être et la performance de l'athlète.

La première différence par rapport aux premiers est le col ajou-

vent le porter pour la première fois le 4 juin, à Bamako, lors du match contre les Aigles du Mali comptant pour la première journée des éliminatoires de la CAN 2023. « La Fécofoot et l'équipementier Macron sont fiers d'accompagner la sélec-



Les nouveaux maillots des Diabes rouges dévoilés/Adiac

drapeau tricolore dans chacune des quatre séries présentées marquée par une couleur dominante. Le maillot rouge sera celui utilisé par les Diabes rouges à domicile suivi du blanc, le

té aux maillots légers, confortables et respirant qui apporte désormais une touche d'élégance particulière pour donner une certaine image des athlètes congolais. Les Diabes rouges

tion nationale dans la quête à la qualification à la CAN, au Chan et aux compétitions de U-20 et U-17 avec ces nouveaux maillots », a expliqué la Fécofoot.

James Golden Eloué

## CHAMPIONNAT INTERPROFESSIONNEL

### La DGID et le CNRTV champions

La formation de la Direction générale des impôts et des domaines (DGID) a remporté, le 29 mai au stade d'Ornano, le tournoi de football NSIA Assurances organisé par la Ligue départementale du sport de travail en battant l'équipe de la Direction générale des finances et équipements (DGFE) 3-2, au terme d'une finale âprement disputée.

La DGID a frappé fort dès l'entame en marquant les trois buts qui portent la griffe de Sterol Mabela au cours de la première demi-heure du jeu. Pierre Lekoubi a relancé la DGFE en réduisant l'écart avant la mi-temps. Cette équipe a tout donné en seconde période puis elle a été récompensée par le nouveau but Johnny Gampio qui a porté le score à 3-2. « Nous avons eu en face de nous une équipe très brillante. On l'a croisée lors de notre premier match du championnat. Le score était à 2-1 et nous la retrouvons en finale. Nous avons eu droit à deux matches âprement disputés. Les entraînements et la rigueur ont été notre secret. Nous souhaitons que ce genre de compétition puisse être pérennisé. Nous garantissons notre présence au tournoi futsal qui sera organisé par la Ligue départementale du sport de travail », a commenté Quentin Oyolo, le coach de la DGID.

L'équipe du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville a pris la troisième place en battant Averde aux tirs au but, 5-4, après un score



La joie des joueuses du CNRTV après la consécration/Adiac

de 0-0 au temps réglementaire. Au nzango, la formation du Centre national de radio et télévision (CNRTV) s'est imposée en finale 33 pieds à 27 devant celle de l'Agence nationale de l'aviation ci-

vile. A la mi-temps, le CNRTV a été mené 14-18.

« Nous sommes très satisfaites. Si nous étions dans une course de Cogelo, nous serions des outsiders. Nous sommes allées

jusqu'au bout avec pour secret la détermination. Nous avons cru à notre chance quand nous nous sommes qualifiées pour les demi-finales... Nous nous rendons compte que l'équipe est main-

tenant au point. Nous sommes prêtes à affronter n'importe quelle adversaire lors des prochaines compétitions », a déclaré Alex Bisseyou Moukini, la capitaine de l'équipe championne.

L'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle s'est contentée de la troisième place grâce à sa victoire, 37-30, face à celle de la Banque des Etats de l'Afrique centrale. « Vous avez contribué à ce que la ville de Brazzaville vibre chaque week-end au niveau du sport de travail. Aujourd'hui, c'est le jour des champions parce que vous êtes tous des champions. Il n'y a pas un classement car le sport de travail c'est avant tout la santé, la convivialité et l'esprit de camaraderie. La finale s'est passée sans aucun accrochement et c'est une bonne chose. Ce n'est pas parce que le tournoi se termine aujourd'hui que vous devez arrêter de faire le sport. Le sport c'est la santé. C'est le seul médicament pour la prévention », a souligné Rodrigue Dinga Mbomi, le président de la ligue.

J.G.E.